

Contenu de la lettre adressée au Directeur de Publication et toute l'équipe de la rédaction du magazine *Le Monde de l'Éducation* :

Dans votre magazine *Le Monde de l'Éducation*, n° 367 de mars 2008, vous avez consacré un important dossier au devenir des langues. Dans ce tour d'horizon assez large, avec plusieurs articles dont la lecture nous a beaucoup intéressés, vous avez, toutefois, commis un oubli important.

Ainsi, à notre tour, nous aimerions poser une question aux rédacteurs de ces articles:

En France, quelle est la langue enseignée, dans le secteur public, à 14.808 élèves dans le premier degré, dont 5.000 en langue vivante étrangère (9.808 en ELCO) et à 12.223 élèves dans le 2nd degré en 2007, 45% des élèves en LV2 et 30% en LV3, avec 6 sections internationales et 50 sections bilangues, 17 sections européennes, etc.?

Cette langue, la 3^{ème} langue d'Europe plus parlée dans le monde (234 millions de lusophones sur 4 continents) n'a été mentionnée qu'une seule fois dans votre dossier «La mondialisation chamboule le hit-parade des langues». Et pourtant y figurent beaucoup d'articles et références à d'autres langues beaucoup moins représentatives dans le système scolaire français et sur le plan international.

Nous ne doutons ni du sérieux ni de la compétence de vos rédacteurs, mais ce silence nous interroge. Comment se fait-il que la 6^{ème} langue parlée dans le monde et enseignée en France à plus de 31.476 élèves dans le secteur public, n'est mentionnée qu'une seule fois dans votre dossier? Comment justifier cette lacune?

Le portugais est la langue officielle de huit pays dans le monde. Le Portugal et le Brésil sont parmi les premiers partenaires économiques de la France et de nombreuses entreprises françaises possèdent des filiales dans ces deux pays. Dans les dernières années, l'Angola, qui bénéficie d'une croissance annuelle de 27%, devient également un autre pays lusophone qui suscite l'intérêt économique de la France avec laquelle se développent déjà des collaborations institutionnelles surtout dans le domaine de l'éducation.

La langue portugaise, présente sur les 4 continents, est aussi une langue de la diplomatie et de la coopération internationale. Elle est une des langues officielles de l'Union Européenne et une langue de travail de plusieurs organisations internationales telles que: l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA); l'Organisation des États Américains (OEA); du Marché Commun de l'Amérique (MERCOSUD); de la PAC (Pacifique, Afrique, Caraïbes); de l'Organisation des États Ibéro-Américains (OEI); de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC); de l'Union Latine (UL); de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMDA); de l'UNESCO, etc..

Sur le plan culturel, elle se fait également représenter dans les manuels d'Histoire-Géographie du monde entier, souvenez-vous des programmes sur les Grandes Découvertes et du Nouveau Monde. Impossible de passer sous silence des noms comme Magellan, Vasco de Gama et tant d'autres. Si le portugais s'est imposé tout d'abord sur le plan culturel, de nos jours, il se veut une langue de futur international. Ainsi, son apprentissage contrairement à l'anglais, devient une valeur ajoutée, un atout pour l'avenir sur le plan économique.

Actuellement, la croissance de l'enseignement du portugais est de 27 % et cela ne concerne que les élèves du 2nd degré entre 2001 et 2007. Selon les données du Ministère de l'Éducation nationale, la croissance des effectifs dans le secondaire (LV1, LV2 et LV3) - pour l'année 2005/2006 - est de 3%. Ce qui démontre qu'il s'agit d'un véritable enseignement de langue étrangère en France. Ne sont pas comptabilisés tous ceux qui cherchent, parfois avec beaucoup de difficulté, des cours de portugais à des fins professionnelles. Dans ce cas précis, l'offre ne parvient pas à satisfaire la demande car l'enseignement de la langue portugaise se concentre surtout dans les grandes villes.

En 2006, dans le cadre de la coopération franco-portugaise, le Ministère de l'Éducation français, a mis en place, conjointement avec ses homologues portugais, une campagne sur le territoire national, appelée «Je parle portugais», pour la promotion de cette langue dans les Académies et les établissements scolaires.

Encore en 2006, les Gouvernements français et portugais, ont signé un Protocole de Coopération Éducative visant «à augmenter notablement les effectifs d'élèves apprenant la langue portugaise dans l'enseignement scolaire français». Pour cela, le Signataire français s'est engagé à garantir la continuité de cet enseignement «dans tous les bassins d'emploi et de formation où la demande existe, en développant des sites allant du niveau primaire jusqu'au baccalauréat».

En quelques décennies, la langue érudite de Camões est passée à la langue moderne des écrivains comme José Saramago (prix Nobel de littérature en 1998) ou de l'inoubliable Jorge Amado, apportant avec elle non pas le passé, qu'elle a toujours partagé avec le monde, mais aussi le désir de progresser avec lui.

Dans l'enseignement supérieur, l'application du **Processus de Bologne** facilitant les équivalences de diplômes dans l'espace européen, encourage la mobilité des étudiants, favorise les échanges entre établissements et apporte au portugais un nouvel essor et une nouvelle source de motivation.

Dans un moment stratégique pour les inscriptions dans les classes de langues, nous ne pouvons laisser passer sous silence cette regrettable omission concernant le dernier dossier paru dans *Le Monde de l'Éducation*.

Ainsi, et soutenus par les raisons que nous venons d'invoquer, nous vous prions de prendre en compte et de divulguer de façon objective les informations que nous vous apportons, afin de réparer une lacune inexcusable dans votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Conseillère Culturelle
Chargée de l'Enseignement

Gertrudes Amaro

CONSEILLER CULTUREL CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT

6, PASSAGE DOMBASLE - 75015 PARIS - TÉL. 01.53.68.78.53 - FAX 01.45.31.80.30

e-mail: CGE2paris@nerim.fr

Site: www.epefrance.org